

SYNTHESE GENERALE

Linguère les 20 et 21 Octobre 2015

Cérémonie d'ouverture

Les organisations d'éleveurs de la zone Sylvopastorale ont organisé les 20 et 21 Octobre 2015 à Linguère, un atelier national d'échange et de propositions d'actions prioritaires en élevage. L'atelier a été présidé par Monsieur KONE, Préfet du département de Linguère. Madame la Ministre de l'élevage et des productions animales, empêchée a été représentée par Monsieur Sakho, Secrétaire Général du Ministère de l'élevage et des productions animales accompagné de Monsieur Sow, Directeur de l'élevage, Madame Thioune, inspectrice régionale des services vétérinaires de la région de Louga et Monsieur Mbaye responsable de la "Cellule Etudes et planification" du Ministère de l'élevage et des productions animales.

L'honorable député Aliou Sow, Docteur CISSOKO du CRZ de Dahra, représentant le Directeur Général de l'ISRA, Monsieur Fall, représentant le Président du Conseil départemental de Linguère ainsi que les représentants des Maires des communes de Linguère, Thiel, Labgar et Yang-Yang ont rehaussé de leur présence cet important atelier. Monsieur Ismaïlia Sow, Président du Conseil National de la maison des éleveurs, Madame Oumou Khaïri Diallo du DINFEL, Monsieur Ogo Ka de la FENAFILS, Monsieur Moussa Ndiaye représentant le Président de la Fongs, les organisations d'éleveurs de la zone Sylvopastorale, les représentants d'organisations paysannes de la région de Louga et de tous les projets et programmes publics, l'inspecteur de l'IDSV de Linguère, les ONGS partenaires dans le sous-secteur de l'élevage ont également rehaussé de leur présence, cet important atelier.

L'atelier s'inscrit dans un contexte international marqué par l'extension du libéralisme économique et l'acuité du phénomène de changement climatique qui affecte sérieusement nos Pays. Sur le plan africain, le contexte est marqué par l'approfondissement des politiques d'intégration et d'émergence économique favorables à l'essor du secteur primaire. Au plan national, c'est la dynamique d'émergence économique et d'approfondissement de la décentralisation qui caractérise principalement le contexte.

Le but de l'atelier est de "*mobiliser les organisations d'éleveurs dans la conception et la réalisation des actions visant la mise en œuvre des politiques publiques notamment du PSE dans les domaines concernant l'élevage*". Son objectif général est "*Contribuer à la formulation d'actions prioritaires en élevage dans le cadre général du plan Sénégal émergent et des programmes/projets sectoriels d'élevage*". Pour ce faire, trois objectifs spécifiques sont définis à savoir (1) *Identifier les enjeux et les défis de la situation actuelle du sous-secteur de l'élevage*, (2) *Echanger sur le contenu et les opportunités d'actions en élevage, des politiques publiques notamment du PSE, du PRACAS et des programmes sectoriels d'élevage*

et de développement local, (3) Formuler des propositions d'actions prioritaires liées aux enjeux du Sous-secteur de l'élevage.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par six interventions. M. Demba Ba, Président de l'EGAB a pris la parole en premier pour dire le mot de bienvenue. Il a d'abord remercié M. le Maire de la commune de Linguère, représenté par M. Lô, d'avoir accepté d'abriter cet atelier car le Djoloff est le lieu approprié pour organiser des rencontres concernant l'élevage. M. Ba a ensuite remercié M. Koné, Préfet du Département de Linguère pour sa disponibilité à l'endroit des éleveurs et sa sollicitude dans l'organisation de cet atelier. M. Ba a enfin remercié les partenaires techniques et financiers en l'occurrence SOS FAIM, CISV, CERFLA, HEKS, et la FONGS qui ont accompagné les organisations d'éleveurs dans le processus de cet atelier. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, M. Ba a sollicité de chacun, une contribution active pour que les résultats attendus de l'atelier soient atteints.

M. Fall, représentant le Président du Conseil départemental de Linguère a ensuite pris la parole pour exprimer ses remerciements à l'endroit des organisations d'éleveurs et manifester l'engagement des collectivités locales à contribuer de manière significative à l'essor de l'élevage dans la zone Sylvopastorale.

A sa suite, l'Honorable Député M. Aliou Sow a pris la parole pour remercier d'emblée l'EGAB et les organisations d'éleveurs qui ont porté l'initiative de cet important atelier. Pour M. Sow, cet "*atelier contribue à la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation*" en mobilisant sur place, les acteurs du développement local. Après avoir remercié M. Sakho, Secrétaire général du Ministère de l'élevage et des productions animales pour sa disponibilité, M. Sow a souligné que la zone Sylvopastorale concerne plusieurs régions administratives qui partagent les mêmes préoccupations.

L'Honorable Député a ensuite dit des mots d'encouragement à l'endroit de Monsieur le Président de la république pour son engagement et ses réalisations au profit des éleveurs et de l'élevage. Pour M. Sow, l'appui conséquent en aliment du bétail et l'accompagnement de l'opération Tabaski en sont des illustrations récentes.

La zone Sylvopastorale rencontre beaucoup de difficultés parmi lesquelles la sécurité du bétail occupe une place importante. En effet, selon M. Sow, le vol de bétail a atteint un niveau préoccupant qui demande des solutions urgentes de la part de tous les acteurs. M. Sow a reconnu que des efforts importants ont été consentis par les services compétents mais que l'efficacité de la lutte contre le vol de bétail nécessite une plus grande participation des communautés locales. A cet effet, M. Sow a lancé un appel pour la collaboration des populations et des collectivités locales qui doivent dénoncer tous les délinquants impliqués dans le vol de bétail et mettre en place des mécanismes de veille appropriés.

Pour terminer, M. Sow a vivement remercié M. Koné, Préfet du département de Linguère pour sa grande disponibilité à l'endroit des acteurs de l'élevage et des communautés pastorales.

Monsieur Ismaïlia Sow, membre du Conseil économique social et environnemental et Président du Conseil national des MDE a pris la parole pour d'abord remercier l'EGAB de sa démarche unitaire et inclusive car pour M. Sow "*avant tout, le Sénégal ; après tout, le Sénégal*". M. Sow a ensuite félicité et encouragé Monsieur le Président de la République pour ses réalisations dans l'élevage et l'émergence économique du Sénégal, Madame la Ministre de l'élevage pour sa réussite dans l'opération Tabaski, l'Honorable député Aliou Sow pour la constance de son engagement dans la promotion des éleveurs et de l'élevage, aux autorités administratives en particulier M. le Préfet du département de Linguère. Pour terminer, M. Sow a lancé un appel aux organisations d'éleveurs en particulier à la génération actuelle de leaders en élevage, pour qu'elles comprennent qu'elles ont une grande part de responsabilité dans la construction du Sénégal de demain.

A la suite de M. Sow, M. Moussa Ndiaye, représentant du Président de la FONGS a d'abord salué les participants et en premier, M. le Préfet du département de Linguère. Pour M. Ndiaye, "*nous mouvement paysan, voir les autorités administratives à nos côtés renforce notre confiance car l'Etat est notre premier partenaire*". M. Ndiaye a ensuite adressé ses salutations et remercié les collectivités locales et les députés.

Pour M. Ndiaye, la présence à cet atelier du représentant du Président de la République et des représentants élus du peuple est rassurante car la voix des éleveurs sera entendue par qui de droit. Continuant son propos, M. Ndiaye a transmis au nom du Président de la FONGS empêché, les salutations et les encouragements du mouvement paysan à l'endroit de l'EGAB et de tous les acteurs en élevage. M. Ndiaye a salué la portée de l'initiative de l'EGAB en s'appuyant sur le mot du président Mamadou Cissoko qui dit : "*celui qui fatigue tout le monde, c'est celui qui ne sait pas ce qu'il veut ni où il veut aller*". Pour terminer, M. Ndiaye a lancé un appel à la mobilisation des éleveurs et acteurs de la zone Sylvopastorale pour préserver le pâturage actuel des feux de brousse. En outre, M. Ndiaye a sollicité auprès de M. le Préfet du département de Linguère, le renforcement de son accompagnement pour que les feux de brousse n'anéantissent pas les espoirs de cette campagne hivernale.

Prenant la parole en dernier, M. Sakho, secrétaire générale du Ministère de l'élevage et des productions animales, représentant Madame la Ministre, a d'abord transmis les regrets de Madame la Ministre de l'élevage et des productions animale de n'avoir pas pu présider en personne cet atelier pour des raisons indépendantes de sa volonté. M. Sakho a ensuite remercié l'EGAB pour la pertinence du contenu de cet atelier qui est en adéquation avec les préoccupations actuelles du Ministère de l'élevage et des productions animales.

M. Sakho a continué son propos en notant que le contexte est favorable à l'émergence économique et que le sous-secteur de l'élevage ne peut rester en rade de la dynamique actuelle. Aussi, M. Sakho a précisé que l'espoir est permis au regard des actes posés par M. le Président de la République, parmi lesquels on peut citer : Huit milliards CFA d'appui à l'alimentation/sauvegarde du bétail depuis 2013 ; l'institutionnalisation de la journée nationale de l'élevage, le reprofilage mémorable du ranch de Dolly, etc.

Pour M. Sakho, l'espoir c'est aussi une diversité de projets et programmes publics (PASA Loumakaf, PAFA extension, BRACED, PRAPS) qui offrent beaucoup d'opportunités dans le

domaine de l'élevage. Le PASALOUMAKAF dispose de 20 milliards de FCFA pour tous les volets confondus, le PAFA Extension de 23,4 milliards de FCFA pour tous les volets confondus et le PRAPS-Sénégal de 16 milliards de FCFA.

Le PSE offre également de grandes opportunités à travers son plan d'action prioritaire qui prévoit un montant global de 28, 679 milliards de FCFA destinés à quatre projets d'appui aux exploitations familiales : (i) le projet de développement de l'aviculture familiale (PRODAF) :5,99 milliards de FCFA, (ii) le projet d'appui à la modernisation des filières animales (PROMOFA) : 5 milliards de FCFA, (iii) le projet de développement de l'élevage en Basse Casamance (PRODELEC) pour 9,565 milliards de FCFA, (iv) le projet d'appui au développement de la filière laitière (PRADELAIT) pour 8,124 milliards de FCFA

M. Sakho a également noté que nous avons des autorités engagées, un Président de la république disponible et une Ministre de l'élevage infatigable. Après avoir rappelé que les grands problèmes de l'élevage sont connus, M. Sakho a exhorté les acteurs au travail pour une émergence socio-économique de l'élevage, des éleveurs et du Sénégal. Pour terminer, M. Sakho a souhaité une issue heureuse à l'atelier et transmis l'engagement de Madame la Ministre de l'élevage et des productions animales de prendre en compte les résultats des travaux.

Prenant la parole, M. Koné, Préfet du département de Linguère a d'emblée remercié l'EGAB pour le choix de Linguère comme lieu d'échange sur des questions de l'élevage et a manifesté son engagement à être attentif aux résultats et recommandations de cet atelier.

M. le Préfet a ensuite rappelé que M. le Président de la République a beaucoup fait pour l'élevage dans la zone Sylvopastorale. L'appui en aliments pour la sauvegarde du bétail et le grand chantier du ranch de Dolly en sont des exemples concrets. M. le Préfet a précisé que ce chantier fera l'objet d'un suivi rigoureux.

Continuant son propos, M. le Préfet a attiré l'attention des acteurs sur la présente campagne hivernale qui a permis d'avoir des pâturages fournis. Aussi, il a lancé un appel à la mobilisation des éleveurs, des organisations d'éleveurs, des communautés locales pour lutter contre la menace des feux de brousse. C'est à cet effet que M. le Préfet a invité toutes les collectivités locales à contribuer en carburant au fonctionnement des unités d'intervention mais aussi à engager des campagnes de sensibilisation contre les feux de brousse.

Par rapport au vol de bétail, M. le Préfet a reconnu que c'est un problème sérieux mais il a rassuré les acteurs en précisant que la loi s'appliquera dans toute sa rigueur. Toutefois, M. le Préfet a invité les populations à la base à se mobiliser contre ce fléau qui compromet leurs activités. M. le Préfet a rappelé que l'élevage n'est pas une question d'ethnies et que tout le monde doit y participer et être pris en compte.

Après avoir invité les acteurs à organiser les ateliers du genre dans la zone Sylvopastorale, M. le Préfet a souhaité que les travaux débouchent sur *un tableau de bord* pertinent qui aide à l'action. Après quoi, il a déclaré ouvert l'atelier national d'échange et de proposition d'actions prioritaires en élevage.

Déroulement du Panel "situation du sous secteur de l'élevage et perspectives"

Sous la Présidence de M. Sakho, secrétaire générale du Ministère de l'élevage et des productions animales, les communications ont été organisées dans un panel unique portant sur le thème "*situation du sous-secteur de l'élevage et perspectives*".

Les experts du Ministère de l'élevage et du CSE ont d'abord communiqué sur les trois thèmes suivants : (i) "*Etat des lieux du sous- secteur de l'élevage*" par M. Dame Sow, Directeur de l'élevage- (ii) "*Valoriser les politiques publiques et leurs instruments de mise en œuvre dans le sous-secteur de l'Elevage* « par M. Moussa Mbaye de la Cellule d'Etudes et planification du MELPA- (iii) «*les éleveurs face aux effets des mauvaises campagnes hivernales*» par M. Bamba Diop du CSE.

A la suite des panélistes, des contributions ont été apportées par :

- Les organisations d'éleveurs : CN MDE, RODEC, Fédération des Unités Pastorales du Ferlo, Convergences des Eleveurs Républicains, ADID, FBAJ, FAPAL, KAWRAL, NANONDIRAL DOLLY ;
- Les projets et programmes : PASA LOUMAKAF, PAFA extension, - PACCC, BRACED, CNAAS ;
- Les ONG d'appui : CERFLA, AVSF, CISV
- La recherche : CRZ Dahra, ISRA/Bame
- Les élus locaux : Représentant du Président du Conseil départemental, Maires des communes de THIEL, LABGAR, YANG-YANG et l'Adjoint au Maire de Linguère.

Synthèse des communications introductives des panélistes

Les enseignements suivants ressortent de l'état des lieux de la situation du sous-secteur de l'élevage au Sénégal : le sous-secteur de l'élevage est dynamique et contribue de manière significative au PIB National, il dispose d'un important cheptel et les performances du sous-secteur sont en progression notamment dans les filières viandes et lait.

En dépit de ses performances actuelles, il ressort que "le problème central de l'élevage sénégalais reste sa faible productivité et son manque de compétitivité. Ce qui a comme conséquences immédiates (i) une insuffisance de la couverture de la demande nationale en produits animaux, (ii) des revenus faibles pour les éleveurs (iii) une incidence négative sur la balance commerciale, avec la sortie de devises pour les importations. Les causes directes de ce problème tiennent à : 1) Une faible valorisation des ressources pastorales, 2) Une faible valorisation des produits d'élevage, 3) L'incidence des maladies animales, 4) Des limites institutionnelles dans la coordination et le pilotage du secteur"

Il ressort également de l'état des lieux que le sous-secteur a une grande marge de progrès. Pour valoriser cela, il dispose d'atouts solides et beaucoup d'opportunités mais on doit apporter une attention particulière à certaines contraintes et menaces comme la vulnérabilité du cheptel aux aléas, le changement climatique, les maladies, l'avancée du front agricole et de l'urbanisation, le vol de bétail et l'ouverture des marchés agricoles.

Le sous-secteur de l'élevage bénéficie d'une nouvelle dynamique de concertation et d'un portefeuille de projets et programmes consistant et déjà opérationnels dans la zone Sylvopastorale pour leur majeure partie. Le cadre institutionnel et législatif est également en amélioration continue.

Pour contribuer efficacement à l'Emergence du Sénégal, le secteur de l'élevage mérite un soutien public plus accru et un engagement sans failles des acteurs notamment les éleveurs et le secteur privé.

Sur le plan des politiques publiques en élevage, la communication a permis aux participants de constater l'ampleur des opportunités offertes par le PSE et les projets et programmes sectoriels en élevage.

Le Sénégal dispose dorénavant d'un nouveau cadre de référence de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme en l'occurrence le PSE. Le PSE fait une bonne place au sous-secteur de l'élevage notamment dans son axe1 « **Transformation structurelle de l'économie et croissance** ». L'orientation qui concerne l'élevage est « *accélérer le développement des filières animales, dans une perspective de réalisation de la sécurité alimentaire, d'amélioration des revenus et de préservation des ressources naturelles. Adoption d'une approche intégrée favorisant le développement des chaînes de valeur* ».

Le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE), élaboré de manière participative en 2013 et qui sera réactualisé en 2015, traduit la stratégie de politique sectorielle en élevage. Les opportunités offertes dans le cadre des politiques d'élevage comprennent entre autres :

- 3 projets d'intervention qui concernent l'élevage : (i) Projets d'agrégation ciblés sur les filières animales HVA (lait et aviculture) ;(ii) Projets de soutien de l'agriculture familiale (projets d'intensification ou de valorisation de produits d'élevage) ;(iii) Création de trois (3) agropoles intégrées, avec des vocations définies (par exemple, transformation de produits laitiers, de viande de poulet, etc.).
- Des projets d'intégration privés : Organisation des petits producteurs autour de gros opérateurs privés modernes : le lait et l'aviculture auront chacune 10 à 20 projets d'agrégation ;
- Deux projets d'intégration publics : Projet d'appui au développement de la filière laitière (PRADELAIT) et Projet d'appui à la modernisation des filières animales (PROMOFA).
- Plusieurs projets de soutien à l'agriculture familiale : comprenant des microprojets et des projets phares comme Projet de développement de l'aviculture familiale (PRODAF)
- Projet de développement de l'élevage en Basse et Moyenne Casamance (PRODELEC)
- Plusieurs autres projets et programmes : PDESOC, PROGEBE, PASA Loumakaf, PAFA-Extension, Réhabilitation du Ranch de Dolly, PRAPS, PUDC, Projets de Résilience.

L'enseignement majeur qui ressort de cette communication, est que les politiques publiques font une bonne place à l'élevage. Les ambitions de transformation des systèmes d'élevage sont clairement exprimées, les éleveurs participent aux concertations et la volonté de les impliquer dans la mise en œuvre des projets et programmes est manifeste. La zone Sylvopastorale bénéficie largement de ces opportunités.

Par rapport aux ressources naturelles, le Sénégal dispose à travers le CSE d'un puissant outil de veille environnementale et de suivi des campagnes agro-pastorale. En effet, le CSE a pour mission de faire la collecte, le traitement l'analyse, le stockage et la diffusion d'informations aérospatiales et socio-économiques pour une bonne gestion des ressources naturelles. Il assure cette mission notamment à travers les instances du programme "Veille Environnementale et Sécurité Alimentaire", que sont le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) et le comité national du Système d'Alerte Précoce (SAP).

L'analyse des données satellitaires de végétation et de pluviométrie permet au CSE d'alimenter les bulletins d'alerte précoce et de décrire dans le temps, le profil des campagnes hivernales et la dynamique des pâturages. Il ressort de l'analyse de la décennie, une forte variabilité de la pluviométrie qui impacte positivement ou négativement sur le profil de la biomasse et les ressources hydrauliques.

Le recul de la pluviométrie a eu comme effet visible, la baisse de la biomasse et des ressources fourragères qui s'est traduite par un recours récurrent à la transhumance pour sauver le bétail à l'image de la campagne 2014-2015. L'impact des variabilités pluviométriques sur les ressources hydriques se ressent aussi bien sur les eaux de surfaces que sur les eaux souterraines. Ce qui se traduit dans la zone Sylvopastorale, par l'assèchement précoce des mares temporaires et le recul des niveaux piézométriques.

L'évolution spatiotemporelle de la biomasse dépend aussi d'autres facteurs comme les feux de brousse et l'exploitation abusive de la biomasse. Les observations ont montré que les quantités de biomasse brûlées par les feux de brousse augmentent en saison de bonne pluviométrie. Les pratiques de feux précoces représentant 50% des feux de brousse sont en train d'être remises en cause par les services habilités du fait de la rareté croissante de la ressource. Par contre le fauchage de la biomasse (*boop en wolof*) pour constituer des réserves fourragères, monte en puissance. Le fauchage intempestif surtout à caractère commercial dénude les sols et les rend vulnérables à l'érosion éolienne et pluviale. Les dégâts des termites accentuent également les problèmes de raréfaction des ressources fourragères.

La mise en place des unités pastorales de gestion des ressources partagées dans un même terroir, semble être l'une des options les plus pratiquées pour préserver les ressources fourragères et forestières. Toutefois, des améliorations doivent être apportées sur leur forme, leur fonctionnement ainsi que les moyens à mettre à place pour leur permettre une meilleure efficacité. La pratique de la culture fourragère est aussi de plus en plus promue auprès des éleveurs.

Synthèse des contributions des organisations d'éleveurs

Des avancées significatives

Les organisations d'éleveurs ont toutes salué l'initiative de l'EGAB et reconnu que le sous-secteur de l'élevage connaît depuis quelques années, des avancées très significatives. Ont été cités en illustration, le chantier du ranch de DOLLY, la réhabilitation de la collecte de lait dans des centres agréés, l'institutionnalisation de la Journée de l'élevage, l'élargissement des opportunités pour l'élevage par la mise en place de plusieurs projets et

programmes, l'élaboration du projet de code pastoral, l'adoption d'une nouvelle démarche inclusive basée sur la concertation avec les éleveurs et leur implication dans les instances, etc.

Des contraintes récurrentes qui nécessitent des solutions urgentes

La perception des éleveurs de la situation du sous-secteur de l'élevage a révélé des contraintes récurrentes qui concernent notamment (i) le maillage hydraulique et l'état des forages qui rendent erratiques la disponibilité de l'eau, (ii) le vol de bétail qui est devenu endémique, (iii) les feux de brousse qui renforcent l'insécurité alimentaire du bétail.

Des menaces à prendre sérieusement en compte

Les organisations d'éleveurs ont insisté sur certaines menaces qui devraient faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit notamment :

- Des feux de brousse qui risquent d'anéantir les espoirs nés de la présente campagne hivernale.
- Du statut du foncier pastoral dans le cadre de la future législation foncière et des risques de rétrécissement de l'espace avec l'avancée du front agricole et de l'urbanisation
- La sécurité sanitaire du cheptel avec l'indisponibilité conjoncturelle des vaccins et l'accroissement de la fraude sur les médicaments ;
- Des dérives observées sur la mise en œuvre du chantier du ranch de Dolly qui risquent de compromettre les efforts de l'Etat ;
- Le fauchage intempestif du fourrage notamment à des fins commerciales est facteur d'insécurité alimentaire du bétail et de dégradation des sols ;
- Les effets néfastes des aliments concentrés sur la santé du cheptel, du fait de la qualité douteuse des aliments dans le cadre des OSB ;
- L'insémination artificielle non raisonnée qui peut éroder le patrimoine génétique de nos races locales ;

Les organisations d'éleveurs ont également noté avec objectivité que leur participation à la dynamique du sous-secteur de l'élevage était souvent peu efficace. A cela, elles lient en grande partie, leur mode de gouvernance qui ne facilite pas l'unité d'action et la fourniture de services appropriés à leurs membres.

Des appels pour les actions en perspective

Pour les organisations d'éleveurs, les acteurs doivent miser sur les unités pastorales(UP) pour apporter des réponses appropriées à la sécurité alimentaire du bétail et à la gestion durable des ressources naturelles. Pour ce faire, les unités pastorales doivent être réhabilitées tout en renforçant les pistes de production à la place des pare-feux surtout dans le ranch de Dolly. Pour cette campagne, des actions hardies doivent être conduites pour sauvegarder les pâturages en les préservant contre les feux de brousse et le fauchage à but commercial.

La dimension territoriale et communautaire de l'élevage doit également être prise en compte par les collectivités locales et les acteurs en élevage. De même, la question des

femmes en élevage devra être un axe de travail important pour les organisations d'éleveurs.

Afin de faciliter la valorisation à grande échelle des opportunités du PSE, les organisations d'éleveurs pensent que sa large diffusion dans les communautés locales doit être envisagée.

Synthèse des contributions des projets et programmes et des collectivités locales

Une diversité et une complémentarité des domaines d'intervention

Les projets et programmes intervenants dans la zone Sylvopastorale sont nombreux et diversifiés. La présentation de leurs domaines d'intervention montre que toutes développent des démarches participatives et inclusives qui ciblent en grande partie les exploitations familiales. Leur démarche est également partenariale notamment avec les organisations d'éleveurs, les collectivités locales et les autres acteurs institutionnels.

Les domaines d'intervention des projets et programmes intervenant dans la zone Sylvopastorale sont diversifiés et complémentaires. Ces domaines d'intervention concernent :

- L'appui aux filières de production animales notamment la viande, le lait, l'aviculture traditionnelle et l'apiculture. Dans ces domaines, les interventions touchent tous les segments des filières (conditions de production, production et mise en marché).
- La promotion de l'emploi à travers l'appui à l'entrepreneuriat
- Le renforcement des capacités de valorisation des produits locaux
- Les aménagements et la mise en place d'infrastructures : une bonne place est donnée(i) à l'aménagement des ressources fourragères à travers les Unités pastorales, la gestion des ressources naturelles et la veille sur les aires protégées. ; (ii) aux infrastructures de stockage (magasins d'aliments) et hydrauliques (puits, forages, bassins de rétention, aménagement de mares) ;
- L'appui institutionnel aux organisations faitières d'éleveurs pour renforcer leur visibilité et l'efficacité de leurs services à leurs membres ;
- L'appui à la création de revenus additionnels à travers des activités génératrices de revenus en lien avec les ressources pastorales (fruits de cueillettes par exemple) ;
- La promotion de l'assurance agricole dans l'élevage en réponse aux nombreuses incertitudes qui caractérisent le contexte.

Des constats partagés

Les contributions des projets et programmes font ressortir des constats partagés sur la situation de l'élevage. Parmi ces constats on peut citer notamment :

- La faible productivité des filières animales et le faible niveau des productions ;
- La réalité des efforts sur le segment de la production de lait mais un déficit de l'intervention en aval de la production de lait ;
- Le déficit de synergies entre les organisations d'éleveurs mais aussi entre les acteurs en élevage de manière générale ;

- Des pratiques porteuses de menaces comme le déstockage des brebis (*vers la Mauritanie ou pour l'abattage*), la fraude sur les médicaments vétérinaires, la fauche intempestive du fourrage, l'insémination basée sur l'introduction de gènes exotiques avec ses risques de consanguinité et d'effritement de notre biodiversité génétique.
- Une prise en compte insuffisante des réalisations des acteurs autres que l'Etat. Ce qui affecte négativement les données statistiques officielles.

Des défis à relever

Les contributions des projets et programmes ont mis en évidence plusieurs défis que les acteurs doivent relever :

- *Travailler ensemble* : c'est le défi de la démarche qui apparaît comme une condition essentielle d'efficacité des actions en élevage. Tous les acteurs doivent travailler en synergie en s'appuyant sur les dynamiques de territoires et les collectivités locales. Dans cette perspective, le partenariat entre les organisations d'éleveurs doit être renforcé ainsi que le partenariat entre celles-ci et l'Etat ;
- *L'adaptation au nouveau système climatique* : le changement climatique affecte les systèmes de production et exigent une bonne capacité d'adaptation au nouveau contexte notamment pour les éleveurs;
- *Asseoir et consolider les dynamiques unitaires et les synergies* entre les organisations d'éleveurs. En tant qu'acteurs, ces organisations d'éleveurs au sein de la société civile pastorale, doivent disposer d'une bonne force de proposition ;
- *Garantir une bonne appropriation des projets et programmes* par les organisations faitières. L'implication des organisations d'éleveurs est source de pérennisation des actions mais cela suppose qu'elles appréhendent les enjeux et défis des projets et programmes pour contribuer à la mobilisation des bénéficiaires et à leur accompagnement.
- *Sécuriser le foncier pastoral* au profit du pastoralisme et des autres activités économiques. Ceci suppose encore que la synergie entre les acteurs soit renforcée.
- *Améliorer la productivité tout en préservant notre biodiversité génétique*. La recherche y a un rôle important à jouer.
- *Avoir un cadre harmonisé* qui permette une meilleure visibilité de toutes les réalisations en élevage au plan local et national.
- *Développer l'éducation de base* des éleveurs et éleveuses à travers notamment l'alphabétisation.

Une urgence pour tous les acteurs

Les interventions des projets et programmes ont également mis en évidence une action urgente à conduire. Il s'agit de la préservation des importantes ressources fourragères de cette année. Dans la même veine, un appel a été lancé pour la mise en place au niveau du ranch de Dolly, d'un poste de veille et d'intervention pour pallier l'éloignement du secteur forestier de Linguère.

Sur la base de ces intrants, des travaux de groupes ont permis aux organisations d'éleveurs avec l'accompagnement des institutions d'appui, de réfléchir sur trois questions centrales qui sont : 1) Quels sont les enseignements que l'on tire de la situation actuelle du sous secteur de l'élevage ? 2) Quel plan d'actions prioritaires ? 3) Quelles sont les recommandations en direction des acteurs

Les résolutions suivantes sont ressorties à l'issue des travaux de l'atelier :

Enseignements tirés de la situation actuelle du Sous secteur de l'élevage

Les acteurs du sous secteur de l'élevage rencontrent beaucoup de contraintes et de menaces qui impactent sur la disponibilité et l'accès aux ressources, la cohésion sociale, la gestion durable des terroirs, le dynamisme et les performances des filières animales, les conditions de vie des éleveurs.

Il y a d'importantes ressources valorisables en élevage telles que des ressources fourragères et hydrologiques, des ressources humaines et technologiques, des ressources financières et matérielles

Il y a actuellement des mutations importantes dans le sous secteur de l'élevage : (i) Une vision plus précise de l'élevage émerge, (ii) des dynamiques inclusives se développent, (iii) des initiatives novatrices émergent (code pastoral, Journée de l'élevage, etc.), (iv) le changement climatique et l'ouverture des marchés sont des menaces qui impacteront davantage sur les conditions et les performances de l'élevage.

Il découle de ces enseignements les principaux enjeux et défis suivants :

Principaux Enjeux :

- ❖ Sécuriser le pastoralisme et l'agropastoralisme en tant que systèmes de production pertinents ;
- ❖ Assurer la sécurité alimentaire du cheptel ;
- ❖ Assurer une couverture sanitaire satisfaisante des animaux ;
- ❖ Améliorer les conditions de vie des éleveurs et des sociétés pastorales à partir notamment de l'amélioration des performances des filières animales et des économies locales.

Principaux Défis :

- ❖ Professionnaliser les filières de production animales en prenant en compte les questions de genre ;
- ❖ Disposer d'un cadre institutionnel et législatif adapté qui prennent en compte la préoccupation des éleveurs et des collectivités locales ;
- ❖ Asseoir une gestion durable et équitable des ressources fourragères et de l'espace pastoral ;
- ❖ Améliorer l'efficacité du système zoo sanitaire qui intègre aussi la lutte contre les fraudes de médicaments et le contrôle de l'innocuité des aliments commerciaux du bétail.

Plan d'actions prioritaires

Problèmes majeurs et caractéristiques	Solutions - Actions à mener	Opportunités à valoriser
<p>1. <u>insécurité alimentaire du bétail</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rétrécissement de l'espace pastoral - Menaces sur le foncier pastoral - Appauvrissement des pâturages naturels - Difficulté d'accès à l'eau - Obturation des couloirs de passage du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les conventions locales de gestion des ressources naturelles - Immatriculer les espaces pastoraux - Affecter les zones pastorales aux pasteurs - Veille sur le processus en cours de la loi foncière et du code pastoral - Ouverture de paires feu durables; - Redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse - Promotion des réserves fourragères - Réglementer la fauche à but commercial - Améliorer le maillage hydraulique de la zone Sylvopastorale - Revitaliser les vallées fossiles et certains points d'eau temporaires - Renforcer la sensibilisation sur la gestion des pâturages 	<ul style="list-style-type: none"> - Textes législatifs et réglementaires - système de suivi et d'alerte de CSE - services techniques et organisations d'éleveurs - projets et programmes publics en cours - Fonds de financement publics
<p>2. <u>Faible couverture sanitaire du cheptel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit conjoncturel de vaccins - Présence de médicaments frauduleux - Faible taux de vaccination du cheptel - Insuffisante mobilisation des éleveurs - Mauvaises pratiques en santé animale 	<ul style="list-style-type: none"> - Rétablir la disponibilité à temps des produits vétérinaires - Lutter contre les produits frauduleux avec l'implication des éleveurs et collectivités locales - Renforcer le système zoo sanitaire en intégrant le suivi sanitaire de proximité - Mobiliser les éleveurs dans les campagnes de vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise du Sénégal dans la production de vaccins - projets et programmes publics en cours - services vétérinaires et organisations d'éleveurs
<p>3. <u>Faible compétitivité des filières de production animales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Filières animales inorganisées - Difficultés de commercialisation des produits animaux - Enclavement des zones de production - Déficit de maîtrise technique des éleveurs - Difficultés d'accès au crédit - Insécurité du bétail (vol de bétail) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la professionnalisation des acteurs des filières de production animale (lait, viande, cuir et peau, etc.) - développer les chaînes de valeurs (viande, lait, transformation) - Promouvoir la transformation artisanale et la conservation des produits animaux - Renforcer la promotion des produits de l'élevage - Lutter contre le vol de bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets et programmes services techniques et organisations d'éleveurs - Fonds de financement publics - Collectivités locales

Problèmes majeurs et caractéristiques	Solutions - Actions à mener	Opportunités à valoriser
<p>4. <u>Cadre institutionnel et législatif insuffisant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Dispersion des efforts des acteurs</i> - <i>Déficit de cadres de concertation</i> - <i>Structuration et gouvernance des organisations d'éleveurs insuffisantes</i> - <i>Statut du foncier encore peu clair</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des cadres de concertation et d'harmonisation par Collectivité locale - Faciliter la structuration et la bonne gouvernance des organisations d'éleveurs - Renforcer la dynamique unitaire des organisations d'éleveurs - Veille sur les processus du code pastoral, de la politique et de la loi foncière 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets et programmes en cours - Services techniques et organisation des éleveurs - Collectivités locales - CDD et CLD

Recommandations

En direction des éleveurs

- Mettre en place un comité de suivi des résultats de l'atelier ;
- Mutualiser les efforts et renforcer la dynamique unitaire;
- S'engager dans l'amélioration de la structuration et de la gouvernance des organisations d'éleveurs;
- S'engager activement dans l'inventaire du cheptel national;
- Susciter et animer la mise en place d'interprofessions légitimes;
- Susciter une charte de bonnes pratiques de gestion des ouvrages pastoraux;
- S'engager dans la transformation des modes d'élevage des exploitations familiales;
- S'engager dans la promotion des activités économiques et l'entrepreneuriat en élevage ;
- Développer les dynamiques coopératives (achat et vente groupés, etc.) ;
- S'engager dans des actions de plaidoyers pour la réhabilitation de l'image et de la place de l'élevage au plan national et local.

En direction des Collectivités locales

- Réinvestir les ressources issues de l'élevage dans le développement de l'élevage ;
- Adapter l'application de la réglementation sur la mise en fourrières des animaux errants ;
- Sécuriser le foncier et les ressources pastorales ;
- Associer tous les acteurs dans l'élaboration des projets de territoires ;
- Appliquer les outils de gestion participative de l'espace tels que les PAOS, les conventions locales ;
- Développer la coopération décentralisée profitable à l'élevage et aux éleveurs
- Développer l'intercommunalité dans la gestion des ressources pastorales et le développement des filières de production animale ;
- Augmenter les investissements à l'endroit des éleveurs ;
- Prendre en compte les spécificités de l'élevage dans les prises de décisions des collectivités locales ;
- Créer des parcelles communautaires de pâturage ;
- Organiser l'espace pastorale en unité pastoral ;
- Mettre en place des cadres de concertation et d'harmonisation des actions en élevage.

En direction de l'Etat

- Achever les processus de mise en place du cadre législatif et réglementaire en élevage;
- Renforcer les investissements structurants de proximité pour la promotion de l'élevage;
- Faciliter la vulgarisation de la loi sur le vol de bétail ;
- Améliorer les mécanismes de financement et d'accès au crédit aux acteurs de l'élevage;
- Créer les conditions d'harmonisation des actions en élevage et faciliter les synergies;
- Promouvoir le partenariat public privé profitable aux éleveurs et aux économies locales;
- Organiser l'espace pastorale en unités pastorales;
- Assurer le contrôle continu de la qualité des aliments du bétail;
- Procéder au renforcement du système zoo sanitaire intégrant le suivi sanitaire de proximité;
- Subventionner les produits vétérinaires pour contribuer à la lutte contre la fraude de médicaments;
- Mettre en place des pharmacies d'approvisionnement en produits vétérinaires de proximité à l'image de la PNA;
- Contribuer au fonctionnement des forages pastoraux;
- Contribuer à la promotion de l'assurance agricole dans le domaine de l'élevage.

En direction des autres acteurs

- *Institutions spécialisées (CSE, ITA, EISMV, ISRA, etc.)* : prendre en compte les problèmes liés au Sous secteur, apporter des solutions adéquates, valoriser les connaissances endogènes et les résultats de recherche, former les acteurs, contribuer à la diffusion des bonnes pratiques d'élevage;
- *ONG* : appuyer techniquement et financièrement les acteurs sur la base des besoins identifiés par les bénéficiaires, accroître l'accompagnement de proximité, créer une synergie avec les autres acteurs, appuyer les acteurs de l'élevage dans la construction d'argumentaires de plaidoyer visant la promotion de l'élevage et l'amélioration des conditions de vie des éleveurs;
- *assurance agricole* : réduire la prime d'assurance.

MOTION SPECIALE

Les organisations d'éleveurs participant à l'atelier d'échange et de proposition d'actions prioritaires organisé à Linguère les 20 et 21 Octobre 2015,

- Considérant la démarche inclusive du Ministre de l'élevage et des productions animales qui a marqué le traitement de dossiers importants comme le code pastoral, l'approvisionnement du pays en moutons de Tabaski, le dialogue social, la réhabilitation du ranch de Dolly, etc.
- Considérant les enjeux économiques et sociaux du plan Sénégal émergent (PSE) et mesurant l'ampleur des défis à relever par le Ministère de l'élevage et des productions animales,
- Constatant le démarrage effectif et participatif des projets et programmes publics sur l'élevage (PAFA extension, PASAloumakaf, PADAER, etc.),
- Prenant acte des engagements du Ministère de l'élevage et des productions animales de finaliser à brève échéance et à mettre en œuvre le « *plan élevage émergent* », en vue d'une contribution significative du sous secteur de l'élevage dans les résultats du PSE,

Félicitent Madame la Ministre de l'élevage et des productions animales et l'encouragent à persévérer dans cette lancée.

En outre, les organisations de producteurs,

- Se réjouissant de l'initiative inédite de l'EGAB d'organiser cet important atelier
- Conscientes que cette démarche contribue au renforcement de l'unité des organisations d'éleveurs dans leur diversité et à montrer que la zone Sylvopastorale est un lieu pertinent d'organisation d'événements concernant l'élevage,
- Approuvant la démarche unitaire des organisations d'éleveurs au sein du RODEC et du RBM
- Prenant acte des dynamiques en cours dans la mise en œuvre des actions en élevage,

Félicitent et encouragent les acteurs en élevage de la zone Sylvopastorale à consolider la mutualisation de leurs efforts autour des collectivités locales et des autorités administratives, en vue d'une part, de renforcer l'efficacité et l'impact de leurs actions pour un élevage productif, nourricier et compétitif, et d'autre part, de contribuer de manière significative au dynamisme des économies locales .

Fait à Linguère le 21 Octobre 2015

Les organisations d'éleveurs